



## SOMMAIRE

- Séances du conseil en bref
- Actualités municipales
- Messages des organismes
- Publicité
- Informations pertinentes
- Calendrier



# Milot en journal

VOLUME 45

DECEMBRE 2024

## Mot de la Municipalité

Après une année bien remplie, c'est avec fébrilité que nous voyons approcher cette période de réjouissance en présence de nos familles et amis.

Que l'amour vous inonde pour Noël et que l'année 2025 soit pleine de vie et de beaux défis.

Monsieur le maire, les membres du Conseil et les employés municipaux vous souhaitent leurs meilleurs vœux de santé et de paix.



## Joyeux Noël et Bonne année



# Séances du conseil en bref

## **LE CONSEIL A ADOPTÉ ...**

### **Séance du mardi 4 novembre 2024**

Travaux avenue Lévesque : Paiement du décompte 12-01 no1, pour un total de 555 239.29 \$ incluant les taxes (retenue 53657.97\$) et décompte 12-02 no1, pour un total de 221 811.53 \$ incluant les taxes (retenue de 21 435.73\$), à Excavation Ouellet Inc. Le financement des travaux est assumé par la TECQ 2019-2024, tel que prévu à la programmation.

Adoption du second projet de règlement portant le numéro 03Z-2024 – Grilles de spécifications .

Engagement de la firme « Nettoyage de conduits souterrains inc » pour effectuer l'inspection caméra du réseau tel que soumissionné soit une somme d'environ 7706.40\$ taxes en sus. Et la firme « Les équipements SM inc pour le nettoyage du réseau avant l'inspection incluant l'enlèvement des racines si nécessaire, pour un taux horaire de 285. \$ taxes en sus.

Adoption du budget de la Régie Intermunicipale de gestion des services municipaux au montant maximal de 60 626 \$ pour l'année 2025.

Renouvellement de l'adhésion à la Corporation des Fleurons du Québec et ce pour une période de trois ans soit 2025-2026-2027, au coût de 986 \$ taxes en sus.

Paiement des frais de location de salle Desjardins en guise de participation financière pour l'organisation d'activités par le Club les Gerbes d'Or soit pour celles de novembre, décembre 2024 et mars 2025, et ce pour les trois prochaines années (2025-2026-2027).

Autorise la vente des vieilles estrades du rodéo à Farwestival.

Contribution corporative de 300\$ à Centraide pour leur Campagne de financement 2024-2025.

### **Séance extraordinaire du mardi 25 novembre 2024**

Le Conseil municipal autorise la vente des terrains du développement du lac Milot et fixe le prix de vente des terrains 1 à 7, 9 à 15 au prix de 7.32 du mètre carré (0.68\$ du pied carré) et pour les terrains numéros 8,9,10 et 16 à 6.46\$ du mètre carré (0.60\$ du pied carré).

TECQ 2019-2024 nouvelle programmation pour inscrire la totalité du solde soit 845 204\$ pour le projet de réfection des infrastructures de l'Avenue Lévesque.

Engagement de monsieur Richard Tremblay et monsieur Robert Bouchard à titre de journalier opérateur pour les travaux de déneigement, le salaire et conditions de travail sont ceux prévus à la convention collective des employés selon l'entente de principe convenu avec le Syndicat.

Autoriser le maire à signer les contrats de travail des employés cadres augmentation de 6% pour 2024, et de 3.5% pour les prochaines années, augmentation de 2% du taux de REER pour 2024, et 1% par année par la suite.

La directrice générale greffière et trésorière, madame Rita Ouellet est mandatée à déposer une offre d'achat à un (1) dollar pour l'acquisition de l'église (lot numéro 5795479 du cadastre du Québec) et du cimetière (lot 5 795 579 du cadastre du Québec).

# Séances du conseil en bref

## Séance du 2 décembre 2024

Travaux avenue Lévesque : La majeure partie des travaux de réfection d'eau et égout sur l'avenue Lévesque sont réalisés, la première couche d'asphalte est réalisée, ils restent les travaux de surface tels la dernière couche d'asphalte et réfection des bords de cour. Paiement des décomptes 12-01 no 2, au montant de 56 619.57\$ incluant les taxes (retenue de 5 471.68\$ ) et le décompte 12-02 no 2, au montant de 80 427.63\$ incluant les taxes (retenue de 7 772.48\$ ).

Adoption du règlement 03Z-2024 - Grilles de spécifications

Adoption du calendrier relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal 2025, qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 20 h, à l'exception du mois de septembre et octobre :

13 janvier,	3 février,	3 mars,	7 avril,	5 mai,
2 juin,	7 juillet,	4 août,	2 septembre (mardi),	
1er octobre (mercredi),	10 novembre,	1 décembre		

Fermeture des bureaux au public, à partir vendredi 20 décembre à 12 heures jusqu'au lundi, 6 janvier 2025 à 8h30.

Monsieur Patrick Bouchard est nommé pour agir en tant que maire suppléant ayant les pouvoirs d'agir en cas d'incapacité ou d'absence du maire aux séances de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et aux séances du conseil municipal. Le mandat prend effet immédiatement et se termine au 31 décembre 2025.

Adoption du projet de Règlement numéro 03-2019-B modifiant le règlement 03-2019 et 03-2019-A sur la gestion contractuelle est déposé.

Demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation subventionné, et ce, sur une longueur totale de 4.1 km.

Autoriser un budget de 1250\$ pour la réalisation d'une activité de Noël .

Demande d'aide financière à la MRC dans le cadre du programme de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2024-2025 pour une aide financière de 41 813. \$ représentant au minimum 80% du projet, la municipalité s'engage à assumer un minimum de 20% des coûts et tout excédant au projet.

Lettre à la sécurité publique pour protester contre la hausse des coûts de la Sûreté du Québec.

Autoriser l'achat de dix tables rectangulaires pour le chalet récréatif, et un budget de 200\$ pour l'achat d'un présent et fleurs pour la présentation de Noël de monsieur André Richard et Madame Louise Richard

# Séances du conseil en bref

## Séance extraordinaire du 9 décembre 2024

Autorise la signature d'un nouveau contrat de location pour le photocopieur représentant une somme de 199.30 \$ taxes en sus pour une période de 60 mois (5 ans) soit équivalent au précédent contrat.

Avis de motion règlement taux de taxes 01-2025 est donnée par la conseillère Johanne Fortin.

Dépôt du rapport financier 2023, par la vérificatrice Kathleen Hunter du Groupe Mallette

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot | 93080 |

### SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
	Réalizations	Réalizations
<b>Revenus</b>		
Fonctionnement	1 685 616	1 619 985
Investissement	197 146	94 654
	1 882 762	1 714 639
<b>Charges</b>	1 723 564	1 690 105
<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	159 198	24 534
Moins : revenus d'investissement	( 197 146 )	( 94 654 )
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(37 948)</b>	<b>(70 120)</b>
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	340 853	312 624
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Remboursement de la dette à long terme	( 24 647 )	( 23 505 )
Affectations		
Activités d'investissement	( 93 531 )	( 47 014 )
Excédent (déficit) accumulé	( 38 041 )	931
Autres éléments de conciliation	2 085	0
	186 719	241 174
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>148 771</b>	<b>171 054</b>

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

||

# Séances du conseil en bref

Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot | 93080 |

## SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112 804	214 593
Débiteurs	1 514 530	1 416 924
Placements de portefeuille	0	0
Placements autres	0	0
	1 627 334	1 631 517
<b>Passifs</b>		
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		
Dette à long terme	1 280 300	1 367 300
Emprunts temporaires	0	0
Comptes fournisseurs et frais courus	295 143	275 826
Produits reportés	77 514	80 420
	1 652 957	1 723 547
<b>Actifs financiers nets (dette nette)</b>	<b>(25 623)</b>	<b>(92 030)</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles	8 629 302	8 521 858
Propriétés destinées à la revente et stocks	64 671	59 637
Frais payés d'avance	15 419	35 106
	8 709 392	8 616 601
<b>Excédent (déficit) accumulé</b>		
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	402 316	417 956
Excédent de fonctionnement affecté	243 877	326 620
Réserves financières et fonds réservés	43 595	110 454
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(64 400)	(69 300)
Financement des investissements en cours	(71 951)	(254 396)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	8 130 332	7 993 239
	8 683 769	8 524 573

Extrait du rapport financier, page S8 et S23

| 2 |

Si vous désirez une copie du rapport sommaire, il y en a de disponible au bureau municipal et le rapport sera mis sur le site internet également.

## **Rapport sur les faits saillants de l'année 2023**

À titre de maire, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport des faits saillants du rapport financier 2023 ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

### **États financiers de 2023 et rapport du vérificateur :**

Le rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre a été déposé à la séance extraordinaire du conseil du mois de décembre 2024.

Ils indiquent des revenus de fonctionnement totalisant 1 685 616\$ et des dépenses de fonctionnement de 1 723 564\$. Le déficit de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales s'élève 37 948\$. L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales est de 148 771\$ et l'excédent d'investissement à des fins fiscales est de 182 446\$ du en grande partie à l'affectation de 200 000\$ du surplus cumulé.

Au 31 décembre, l'excédent de fonctionnement non affecté est de 402 316\$, l'excédent de fonctionnement affecté est de 243 877\$, les fonds réservés sont de 43 595\$. La dette à long terme est de 1 280 300\$

La Municipalité a investi 448 298\$ en immobilisations durant l'année.

Le rapport du vérificateur externe, Mallette, daté du 9 décembre 2024, indique que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptable canadiennes pour le secteur public.

Le sommaire des états financiers est disponible sur le site internet de la municipalité ou vous pouvez en avoir une copie au bureau municipal.

### **Réalisation - année 2023 et à date :**

En plus des opérations courantes, au cours de l'exercice qui se termine, nous avons réalisé les projets suivants:

**Parc central** – Les travaux ont débuté à la fin de l'année 2020, un terrain de fer, un terrain de tennis, un nouveau terrain de palet américain, un espace Pumptrack ont été réalisés, il reste à finaliser les sentiers, les plantations et l'éclairage. Toutes les installations étaient fonctionnelles pour l'été 2024 et les usagers ont pu profiter de ce bel espace. En 2024, les travaux relatifs à un espace indépendant de pickleball et l'amélioration du parc des Tout-Petits sont venus compléter les travaux.

Nous avons eu la participation financière du club des Gerbes d'Or pour la section fer à cheval, ils ont bénéficié d'une subvention Nouveaux Horizons de l'ordre de 25 000\$, la Municipalité a investi environ 275000\$ dans ce projet dont la moitié financé par le Ministère de l'éducation du Loisirs et des Sports (MELS).



## Séances du conseil en bref

**Centre de service** - La réfection (toit, revêtement extérieur et réaménagement intérieur) du centre de service en plus de rajeunir son look, permet également l'accès à des installations sanitaires pour les utilisateurs du parc central. Les travaux intérieurs sont complétés, il y aura un ajout de serrure numérique afin de faciliter les accès sur une plus grande plage horaire et d'une thermopompe.



**Compteur d'eau** – pour répondre aux exigences du Ministère, des compteurs d'eau seront installés dans les commerces de la Municipalité et un échantillon de 20 résidences. Le projet a été repoussé suite à quelques ajustements, les compteurs ont été achetés à l'automne 2024, les installations se feront progressivement en 2025.

**Assainissement** – l'étude d'ingénierie préliminaire est presque terminée, différents scénarios ont été présentés au Ministère nous sommes en attente de leur commentaire. Ce projet va nous mener à la réalisation d'un système de traitement des eaux usées et à sa mise en opération.

**Développement du lac Milot** - les travaux du chemin d'accès sont presque terminés, la vente des terrains est en cours et se fera en février 2025.

**Infrastructures eau-égout** de l'avenue Lévesque entre Pedneault et Duchesne- les travaux d'infrastructures sont réalisés, il reste la finition d'asphalte et terrain.

### Travaux à venir

Certains travaux ont été remis pour diverses raisons, pandémie, disponibilité de main d'œuvre, de matériaux, de ressources, manque de temps, mais cheminent toujours.

- Mise aux normes de nos installations septique – camping;
- L'acquisition du Parc industriel et son développement;
- Mise en valeur du sentier 49<sup>ième</sup> parallèle dans notre municipalité par la consolidation du tracé (achat de terrains et déplacement requis), l'aménagement d'une halte touristique et la réfection du garage;
- Traitement de surface dans le rang 5
- Développement du Carré Fortin et lac Ferdinand;

# Séances du conseil en bref

## Rémunération des élus

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le rapport financier fait mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

La rémunération est établie conformément au règlement numéro 03-2010 ainsi que par résolution annuelle lors du budget. Pour l'année 2023, la rémunération imposable du maire était de 11 254.92\$ à laquelle s'ajoutait une allocation non imposable de 5 627.40\$. La rémunération imposable de chaque conseiller était de 3714.12\$ et leur allocation non imposable était de 1 857.00\$.

De plus, le maire a reçu une somme pour les rencontres du conseil des maires de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. Ces sommes sont versées par la MRC, soit une rémunération de 3708.28\$ au maire et une allocation de 1854.09\$, totalisant 5 562.37\$ pour l'année 2023. Le conseiller Patrick Bouchard a reçu une allocation de 744.37\$ et une rémunération de 1 488.37\$ totalisant une somme de 2 233.11\$, pour sa présence aux séances de la Régie incendie.

## Contrats de 25 000\$ et plus

Conformément aux dispositions du code municipal, la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats de 2 000 \$ conclus avec une même entreprise lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000\$ de l'année 2023 sera disponible sur le site internet de la Municipalité

Je tiens à remercier tous les bénévoles qui participent, d'une façon ou d'une autre, à toutes les activités de la municipalité. Grâce à vous, nous pouvons aller plus loin et développer un esprit de collaboration et de partage.

En terminant, je tiens à souligner le soutien et l'engagement des élus et de tous les employés qui tiennent à offrir une qualité de service, tout en maintenant une saine gestion financière.

*Marc Laliberté*, maire

9 décembre 2024

Développement du lac Milot



## Terrains à vendre Nouveau développement

de

## Villégiature au lac MILOT

### POUR PARTICIPER AU TIRAGE AU SORT

L'inscription se fait par téléphone en communiquant au 418-373-2266, poste 2500, ou directement aux bureaux de la municipalité de St-Ludger-de-Milot, au 739 rue Gaudreault à St-Ludger-de-Milot

du 4 décembre 2024  
au 30 janvier 2025,

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h,  
le vendredi de 8h30 à 12h.

Notez que pour la période des fêtes les inscriptions sont interrompues du 23 décembre au 6 janvier inclusivement car les bureaux seront fermés.

Pour participer, vous devez remplir un **formulaire d'inscription officiel** et **payer** les frais d'inscription non remboursables de **40.25\$** (taxes incluses),

L'inscription peut être payée en argent comptant, par débit ou carte de crédit.

Vous devez être âgé de 18 ans au moment de l'inscription. Une seule inscription est permise par participant.

Toute inscription comportant de fausses déclarations sera annulée.

### LES COÛTS

Le participant qui se voit attribuer un terrain en vente doit déboursier lors de la signature de la promesse d'achat le 15 février 2025, les frais suivants :

Les frais d'ouverture de dossier de 155.22\$ (135\$ plus TPS et TVQ);

Les frais d'administration de 488.65\$ (425\$ plus TPS et TVQ).

La caution de 1 500\$ non remboursable.

Le prix de vente du terrain et les taxes applicables, moins la caution, seront payables à la signature de l'acte de vente.

Les frais peuvent être payés en argent comptant, par débit ou carte de crédit.

#TERRAIN	DIMENSION	PRIX Taxes en sus
1	5573 m <sup>2</sup>	40 794.36 \$
2	5459 m <sup>2</sup>	39 959.88 \$
3	5317 m <sup>2</sup>	38 920.44 \$
4	5688 m <sup>2</sup>	41 636.16 \$
5	5396 m <sup>2</sup>	39 498.72 \$
6	5862 m <sup>2</sup>	42 909.84 \$
7	5880 m <sup>2</sup>	43 041.60 \$
8	7768 m <sup>2</sup>	50 181.28 \$
9	6624 m <sup>2</sup>	42 791.04 \$
10	6670 m <sup>2</sup>	43 088.20 \$
11	5009 m <sup>2</sup>	36 665.88 \$
12	5086 m <sup>2</sup>	37 229.52 \$
13	5195 m <sup>2</sup>	38 027.40 \$
14	5038 m <sup>2</sup>	36 878.16 \$
15	4620 m <sup>2</sup>	33 818.40 \$
16	6942 m <sup>2</sup>	44 845.32 \$

## Message des organismes

*Message de la Chorale Atout Chœur*

*Vous êtes invités à venir écouter les chants de Noël de la chorale  
qui débiteront à 18h30 le 24 décembre 2024.*

*Le prélude sera suivi de la messe de Noël à 19h*

*Bienvenue à tous !!!*



SAINT-LUDGER-DE-MILOT

# Spectacle de Noël

Avec Louise  
et André Richard

SAMEDI 21 DÉCEMBRE 14h00

## GRATUIT

À L'ÉGLISE

## Club Gerbes d'Or

Un gros MERCI à nos généreux commanditaires qui ont contribué à notre beau party de Noël, qui avait lieu le 7 décembre 2024.

Les Spécialistes de finition C.M.S.  
Les Entreprises Alain Michaud  
Garage AJM  
Marché Milot  
Constructions S.B.R.  
Groupe R.S. Routhier  
Dépanneur les Cousines  
Madame Patricia Voyer  
Produits Mary Kay  
Excavation Ouellet  
Salon Express  
Madame Claudie Tremblay

Merci également au Marché Milot pour le bon repas et Ann-Marie Maltais à la musique et à tout ceux qui ont participé à ce beau party encore cette année une belle réussite on se dit à l'an prochain.

Nous profitons de cette occasion pour vous souhaiter un Joyeux Noel et une Bonne Année 2025.

### Le comité des Gerbes d'Or:

Patrick Bouchard  
Caroline Pelletier  
Lucie Cantin  
Ann-Marie Maltais  
Patrick Chabot.



## Aféas de Milot

Lors de notre souper qui avait lieu le jeudi 5 décembre 2024 à la salle des gerbes d'or. Nous avons procédé à notre tirage de nos billets au profit de l'Aféas de St-Ludger de Milot.

Les gagnants sont :

1 <sup>er</sup> prix	Catalogne grand lit	Tony Tremblay
2ieme prix	Couverte de laine demi lit	Félix-Antoine Tremblay
3ieme prix	Nappe	Helene Ouellet
4ieme prix	Drap de bain	Matina Koutsouflakis
5ieme prix	6 serviette a vaisselle	Brithany st-Gelais
6ieme prix	4 lingettes de comptoir	Sandra Gagnon
7ieme prix	1 ensemble de serviettes	Caroline Ouellet
8ieme prix	1 ensemble serviettes	Jules Godin

Un gros MERCI à tous de nous avoir encourager en achetant en grand nombre. Merci également à ceux qui en on vendu et à Caroline du bureau de poste d'avoir exposer nos prix. On se dit à l'an prochain. On remercie Finitions C.M.S. pour leur commandite.

Nous profitons de cette période pour vous souhaiter à vous et vos familles un joyeux Noël et une bonne année 2025.

Le comité de l'Aféas

Madame Denise Tremblay présidente





Viens chercher ton dessin à colorier pour tenter de gagner le magnifique traîneau rempli de cadeaux qui sera tiré le 23 décembre 2024

Bonne chance à tous les enfants de 0 à 10 ans.

**HO! HO! HO!**

Pour vous les adultes, beau tirage d'une boîte économique au coût de 189.99 \$ avec tout achat de 20 \$ et plus. Le tirage se fera le 23 décembre 2024.

Bon temps des fêtes à toute notre fidèle clientèle.

Joyeux Noël et Bonne Année!



## Horaire des fêtes

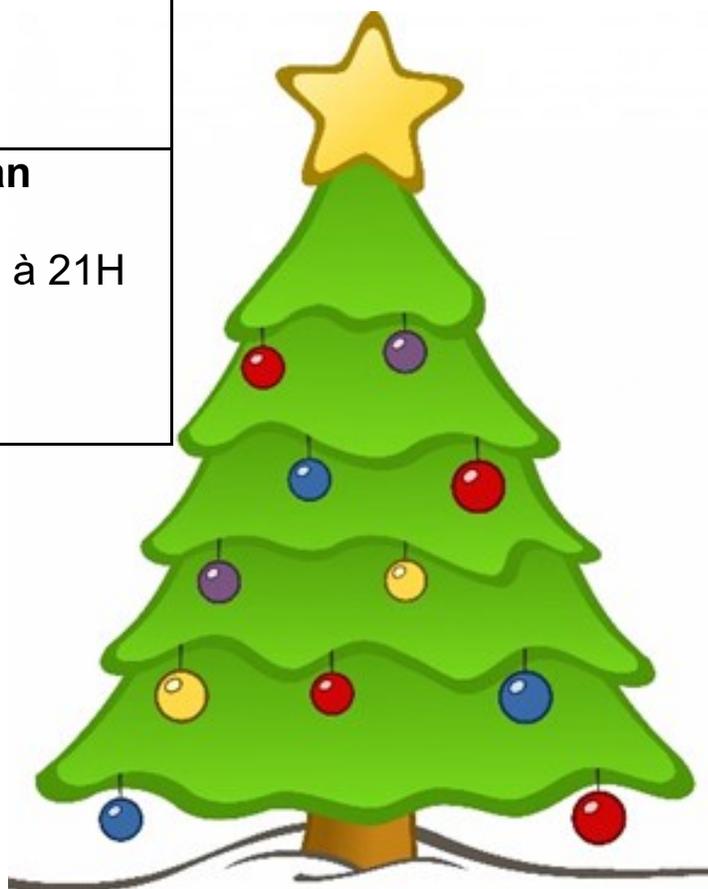
<b><u>24 décembre</u></b>	8 h à 19 h
Boucherie	8 h à 15 h
Resto	Fermé
<b><u>25 décembre</u></b>	11 à 18 h
Boucherie et resto	Fermé
<b><u>26 décembre</u></b>	8 h à 20 h
Boucherie et resto	Fermé
<b><u>31 décembre</u></b>	8 à 20 h
Boucherie	8 h à 15 h
Resto	Fermé
<b><u>1er janvier</u></b>	11 à 18 h
Boucherie et resto	Fermé
<b><u>2 janvier</u></b>	8 h à 20 h
Boucherie et resto	Fermé



Joyeux Noël de la part de toute l'équipe de MAESTRO Dépanneur Les Cousines. Un grand merci à tous les clients qui nous ont soutenus pendant toute l'année.

Voici les jours où il y a des changements à l'horaire régulier

Mardi	Mercredi	Jeudi
<b>24 Déc</b> Aucun change- ment	<b>25 Déc</b> 10H à 19H	<b>26 Déc</b> 10H à 21H
<b>31 Déc</b> Aucun change- ment	<b>1 Jan</b> 10H à 19H	<b>2 Jan</b> 10H à 21H



## Parce qu'un incendie, N'EST PAS UN CADEAU!



En cette période de réjouissances, nous vous rappelons les bons comportements à adopter afin de pouvoir célébrer en toute sécurité.



### ARBRES DE NOËL (ARTIFICIELS ET NATURELS)

Installez votre arbre loin des sources de chaleur et à un endroit où il ne nuit pas à l'évacuation des lieux.

Éteignez les lumières du sapin avant d'aller dormir ou de quitter la maison.

Gardez toujours le pied de l'arbre naturel dans l'eau pour qu'il reste humide.

Pour en disposer, informez-vous des dates et modalités de collecte des sapins.

### BOUGIES ET LUMIÈRES

Éteignez vos décorations intérieures et extérieures avant d'aller dormir ou de quitter la maison.

Placez les bougies hors de portée des enfants ou des animaux.

Installez vos bougies dans des contenants de verre conçus à cet effet.

Éteignez vos bougies en quittant une pièce ou avant d'aller dormir.

Privilégiez des bougies à pile ainsi que des jeux de lumières à DEL.

Ne mettez aucune bougie à flamme nue dans les arbres de Noël.



### CUISINE DES FÊTES

Ne laissez pas la visite vous distraire, gardez toujours un œil sur la cuisinière!

Ne rangez jamais d'objet dans le four ou sur la surface de cuisson.

Utilisez un minuteur pour ne pas oublier vos plats en cuisson.

Assurez-vous d'éteindre l'appareil de cuisson lorsque vous quittez la maison.

Assurez-vous d'avoir toujours un extincteur fonctionnel à portée de main.

### AVERTISSEURS DE FUMÉE ET SORTIES DE SECOURS

Assurez-vous que vos avertisseurs de fumée sont fonctionnels.

Assurez-vous que vos sorties de secours, fenêtres et balcons soient visibles, accessibles et bien déneigés jusqu'à la voie publique.

Gardez vos entrées dégagées (pas d'encombrement devant les portes).



IMPORTANT IMPORTANT IMPORTANT  
LES BUREAUX MUNICIPAUX SERONT  
FERMÉS

DU 20 DÉCEMBRE 2024  
AU 5 JANVIER 2025  
Inclusivement

RÉOUVERTURE LE 6 JANVIER 2024 À 8 h 30.

**JOYEUX TEMPS DES FÊTES!**

Rita Ouellet  
DG





Pour retourner vos livres pendant la fermeture vous **DEVEZ** utiliser la boîte **RETOUR DE LIVRES**



**Il est préférable de  
mettre vos livres dans  
un sac pour les protégés**

## Centre de services de Milot

**Fermé du 20 décembre au 7 janvier 2025**

### **Horaire d'hiver**

du Centre de Service de Milot

Lundi, mardi, mercredi : 13 à 16 h  
Jeudi de 9 h à 11 h et 13 à 15 h



Pour prendre rendez-vous avec le médecin,  
vous devez téléphoner au 418-276-3161 et demandez **Sylvie**

À partir du 6 janvier 2025

### **HORAIRE**

### **BIBLIOTHÈQUE ET INTERNET**

Mardi: 9h à 11h (École)

18h à 19h30

Mercredi:

12h30 à 14h30

tel:418-373-2266 poste 2507



## Informations pertinentes

### Municipalité de Saint-Ludger-de-Milot

739, rue Gaudreault  
Saint-Ludger-de-Milot (Québec) G0W 2B0

Téléphone : **418 373-2266**  
Réception **poste 2500**

Directrice gén.	poste <b>2501</b>	Bibliothèque	poste <b>2507</b>
Loisirs	poste <b>2509</b>	CDE	poste <b>2503</b>
Urbanisme	poste <b>2510</b>	Maison des jeunes	poste <b>2506</b>
Travaux publics	poste 2502	Salle âge d'Or	poste <b>2504</b>

Courriel : [administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:administration@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)

Site Internet : [www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](http://www.ville.st-ludger-de-milot.qc.ca) ( en refonte)

Télécopieur : **418 373-2554**

**Les bureaux sont fermés tous les vendredis à partir de midi**

**[urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)**

*739 rue Gaudreault  
Saint-Ludger-de-Milot  
G0W 2B0*

Laisser votre message à la réception

ou par courriel **[urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.st-ludger-de-milot.qc.ca)**

**Réservation camping : [campin.ca](http://campin.ca)**

### **Régie des matière résiduelles (RMR)**

**418 669-0513**

### **MRC LAC-ST-JEAN-EST**

Pour des informations concernant la M.R.C. Lac-Saint-Jean-Est, **[418-668-3023](tel:418-668-3023)**

Dominic Fillion Les évaluateurs pour le service d'évaluation **[418-662-3061](tel:418-662-3061)**

# CALENDRIER

## Décembre 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
22	23 Bureaux fermés 	24 Bureaux fermés <b>Messe de Noël 19 h</b>	25 Bureaux fermés	26 Bureaux fermés	27 Bureaux fermés	28 Bureaux fermés
29	30 Bureaux fermés 	31 Bureaux fermés				

## Janvier 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1 Bureaux fermés	2 Bureaux fermés	3 Bureaux fermés	4 Bureaux fermés
5	6 	7 Biblio 18 h -19 h 30	8 Biblio 12h30–14h30	9	10	11
12	13 Séance du conseil 20h 	14 Biblio 18 h -19 h 30	15 Biblio 12h30–14h30	16	17	18

**Prochaine parution du journal municipal : Février 2025**

### **Ordure-Récupération-Matières organiques**

**Si vous avez un bris de votre bac, lors de la cueillette des ordures, matières organiques ou récupération avertir le plus rapidement Coderr au 418-668-1234.**